



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPETITIONS FEMININES

PROCÈS VERBAL N° 4

Réunion en visio du : 9 décembre 2022.

A : 13 h 00

Présidence : Mme. Sadia SALEM

Secrétaire: LECARPENTIER CLOE

Membres participants : MME BREANT MARINE, PORTELLO FRANCOISE

Absents excusés: HERBERT Stéphane, M GRISEL Philippe,

Absents non excusés: CHANDELIER Thierry, BOUGUERN Sami, PAUMIER Anthony

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueuses suspendues, de joueuses non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante, absence de surclassement).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, le club recevant doit faire parvenir la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs et doit comporter le motif de ce report au moins 5 jours avant la date du match. Le club demandant le report doit le formuler avec une date et une heure de match ultérieure. La demande sera validée ou non par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la

District de Football de Seine-Maritime

☎ 02.76.52.81.72

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

RENCONTRES DU 12 et 13 NOVEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE A

Match n°25253399 Fusc Bois Guillaume / F La Boucle De Seine

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Fusc Bois Guillaume selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE B

Match n°25253449 Cms Oissel / Oh Tréfilerie Neiges

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Cms Oissel selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25253452 Cs Serv.Mun.Le Havre / Havre Caucriauville S

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Cs Serv.Mun.Le Havre selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n° 25253514 Us Epouville / As Ourvillaise

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Us Epouville selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25253513 Fc Dieppe/ Us Godervillaise

Score du match inversé : Le résultat est de 13/0 pour le FC Dieppe, par suite d'une information par mail des deux clubs.

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n° 25163339 Fc Dieppe/ Cms Oissel

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à FC Dieppe selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163542 Es Plateau Fouc.Real / Fc Barentinois

Forfait déclaré FC Barentinois. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à FC Barentinois sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier Es Plateau Foot.Real sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 50 € au FC Barentinois.

Match n°25163543 Havre Caucriauville S / Es Du Mont Gaillard

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Havre Caucriauville S selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.



Match n°25163544 Oh Tréfilerie Neiges/ As Fauvillaise

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à Oh Tréfilerie Neiges selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n° 25168183 Fc Dieppe 3 / Fc La Varenne

La rencontre est reportée au 11/12/22.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule

Match n° 25168295 Fc St Etienne Rouvray / Al Deville Maromme

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC St Etienne Rouvray selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25168291 Fusc Bois Guillaume / E.Motteville Croix Mare

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à Fusc Bois Guillaume selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25168293 A Houlmoise Bond Fc / Fc Barentinois

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à A Houlmoise Bond FC selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n° 25168294 Mont Saint Aignan Fc / Caudebec St Pierre F

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à Mont Saint Aignan Fc selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

RENCONTRES DU 19 et 20 NOVEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE A

Match n°25253370 F La Boucle De Seine / Mont Saint Aignan Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à F La Boucle De Seine selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25253373 Plat Quincampoix Fc / Cms Oissel

La rencontre est reportée au 23/11/2022.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n°25253481 Fc Le Trait Duclair / Fc Dieppe

La rencontre est reportée au 17/12/2022.

Match n°25253482Js St Nicolas Bethune / Us Epouville

La rencontre est reportée au 17/12/2022.

Match n°25253484 Us Godervillaise / As Ourvillaise

La rencontre est reportée au 17/12/2022.



Match n°25253485 As Fauvillaise /Olympia'Caux Football

La rencontre est reportée au 17/12/2022.

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163356 Mont Saint Aignan Fc / Eu Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Mont Saint Aignan Fc selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25163354 Cms Oissel / Fc Offranvillais

La rencontre est reportée au 17/12/2022

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163559 As Fauvillaise / E.Motteville croix Mare

La rencontre est reportée au 17/12/2022.

Match n°25163563 Fc Barentinois / Esm Gonfreville

La rencontre est reportée au 14/12/2022.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n°25168187 Fc La Varenne/ O Belmesnil

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC LA VARENNE.selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168188 Eu Fc / Ent.Bosc-Totes

Le club de l'Ent.Bosc-Totes s'est présenté avec 5 joueuses.

La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à Ent.Bosc-Totes sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier Eu FC 1 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 90 € à Ent.Bosc-Totes.

Match n°25168186 Us Doudevillaise / Fc Dieppe

La rencontre est reportée ultérieurement.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match n°25168296 Caudebec St Pierre F / A Houlmoise Bond Fc

La rencontre est reportée au 11/12/22

Match n°25168300 Fc St Etienne Rouvray / Mont Saint Aignan Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC St Etienne Rouvray selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168299 E.Motteville croix Mare 1 / Al Deville Maromme 1

La rencontre est reportée au 11/12/22.



Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C

Match n°25168381 Ent.Csg/La Frenaye / Le Havre Fc 2012

La rencontre est reportée au 11/12/22.

Match n°25168379 Fc Le Trait Duclair 1 / Grpt Caux Et Scie 23

La rencontre est reportée au 11/12/22.

RENCONTRES DU 26 et 27 NOVEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE B

Match n°25253458 Cms Oissel / Fc St Etienne Rouvray

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Cms Oissel selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n° 25253517 Us Godervillaise / Us Epouville

La rencontre est reportée au 14/12/2022

Match n° 25253518 Js St Nicolas Bethun / As Fauvillaise

La rencontre est reportée au 10/12/2022.

Match n° 25253520 Fc Le Trait Duclair 21 / Olympia'Caux Football

La rencontre est reportée au 14/12/2022

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163342 Cms Oissel / Fc St Etienne Rouvray

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Cms Oissel selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25163345 Stade Sotteville Cc / Mont Saint Aignan Fc

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Stade Sotteville Cc selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n° 25163549 Oh Tréfilerie Neiges / Es Du Mont Gaillard

La rencontre est reportée au 07/12/22.

Match n°25163551 Sc Octeville Sur Mer / Es Plateau Fouc.Real

La rencontre est reportée au 17/12/22.

Match n° 25163552 Fc Barentinois / Havre Caucriauville S

La rencontre est reportée ultérieurement



Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n°25168194 Jsf / Eu Fc 1

La rencontre est reportée au 18/12/2022.

Match n°25168192 Us Doudevillaise / O Belmesnil

La rencontre est reportée au 18/12/2022.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match n°25168303 Fusc Boisguillaume/ Fc Barentinois

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FUSC BOIS GUILLAUME selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168301 A Houlmoise Bond Fc/ Mont Saint Aignan Fc

La rencontre est reportée ultérieurement.

Match n°25168302 Fc Neufchatel En Bray/ Caudebec St Pierre F

La rencontre est reportée au 18/12/2022

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C

Match n°25168383 As De Montivilliers / Sc Octeville Sur Mer

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à As De Montivilliers selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

RENCONTRES DES 3 ET 4 DÉCEMBRE 2022

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE B

Match n°25253416 Sc Frileuse / Cms Oissel

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 10€ est infligée à Sc Frileuse selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U14 F A 8 POULE C

Match n°25253476 Caux Fc / Us Godervillaise

Forfait déclaré US Godervillaise. La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à Us Godervillaise sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier Caux FC sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 60 € à Us Godervillaise.

Match n°25253479 Fc Dieppe / Js St Nicolas Béthune

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à FC Dieppe selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25253480 Olympia'Caux Football / As Ourvillaise

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende



de 10€ est infligée à Olympia'Caux Football selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

CHAMPIONNAT U17F POULE A

Match n°25163348 AI Deville Maromme / Mont Saint Aignan Fc

La rencontre est reportée au 14/12/2022.

CHAMPIONNAT U17F POULE B

Match n°25163555 Oh Tréfilerie Neiges/ Fc Barentinois

La rencontre est reportée au 18/12/2022.

Match n°25163506 Fc Barentinois/ E.Motteville Croix-Mare

Match du 10/12/2022 avancé le 04/12/2022

Pour non utilisation de la FMI une amende de 30€ est infligée à FC Barentinois selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule A

Match n°25168197 Fc La Varenne / Jsf

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à FC LA VARENNE selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168198 O Belmesnil / Us Nesle Hodeng

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à O BELMESNIL selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule B

Match n°25168308 Mont Saint Aignan Fc / Fc Neufchatel En Bray

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à MONT SAINT AIGNAN FC selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168309 Caudebec St Pierre F / Fusc Boisguillaume

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à CAUDEBEC ST PIERRE F selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Match n°25168310 A Houlmoise Bond Fc / Fc St Etienne Rouvray

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à A HOULMOISE BOND FC selon les dispositions de l'annexe financière du DFSM.

Championnat Seniors Féminin A 8 / 1 Poule C

Match n° 25168392 Sc Octeville Sur Mer / Yvetot Ac

Forfait déclaré Yvetot Ac . La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à Yvetot Ac sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier Sc Octeville Sur Mer sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 60 € à Yvetot Ac.

District de Football de Seine-Maritime

☎ 02.76.52.81.72

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



La Présidente de la Commission
Mme Sadia SALE

Le Secrétaire de Séance,
Mme Cloé LECARPENTIER